

**APPUI A L'ELABORATION DU PLAN NATIONAL CLIMAT DE RDC**Réf.
48

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant* (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Olivier Bouyer	RDC	20	15 000 <i>*activité de l'expert cité, alors au sein d'ONFI</i>	Gouvernement congolais	AFD	Mar. 2011	Juin 2012	ENERCAP, CITEPA	liabastre@afd.fr +23672035353

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Les Accords sur le climat de Cancun (2010), reflet de cinq années de négociations, ont ancré l'Accord sur le climat de Copenhague (2009) dans des décisions onusiennes et ont lancé la mise en œuvre d'éléments opérationnels : mécanisme de soutien aux actions d'atténuation des pays en développement ; Fonds vert pour le climat ; registre des actions d'atténuation ; système de suivi et de contrôle (« MRV » et « ICA ») pour assurer la transparence ; cadre d'action pour la mise en œuvre de l'adaptation ; mécanisme pour les technologies ; mécanisme REDD+ contre la déforestation.</p> <p>Dans ce cadre, en phase avec les orientations internationales découlant des Accords de Copenhague et de Cancun, la RDC a voulu (i) se doter d'un Plan national climat (PNC) et (ii) renforcer ses capacités nationales pour mettre en œuvre la Convention climat et son Protocole de Kyoto, et assurer les négociations des instruments juridiques qui les compléteront à l'avenir.</p> <p>La mise en place d'un PNC était un challenge pour un pays comme la RDC : territoire immense, à fort couvert forestier, très riche en ressources minières, avec une courbe démographique croissante, une forte urbanisation et un besoin pressant de développement et de reconstruction dans tous les domaines. Grâce à un financement de près de 400 000 Euros de l'AFD, l'objectif était donc de tenir compte à la fois des dernières avancées des négociations internationales sur le climat et des spécificités de la RDC pour élaborer un PNC adapté et réaliste mais ambitieux.</p> <p>L'expert, chef de projet, a développé la méthodologie d'intervention et préparé la réponse à manifestation d'intérêt, puis à appel d'offres, en identifiant les sept experts intervenant sur le PNC (une assistante technique long terme, deux agroéconomistes polyvalents, deux énergéticiens et deux spécialistes des inventaires de gaz à effet de serre (GES), accrédités par la Convention climat).</p>	<p>L'expert chef de mission, en étroite concertation avec l'Assistante technique résidente, a supervisé la mise en œuvre des quatre étapes successives du PNC, à savoir : 1/ INVENTAIRE GES : affiner à court terme l'inventaire des GES afin de déterminer les secteurs les plus émetteurs en RDC et élaborer les termes de référence pour affiner cet inventaire ; 2/ ANALYSES POLITIQUES : faire l'analyse qualitative de l'impact des politiques d'atténuation et d'adaptation et identifier leurs atouts/faiblesses ; 3/ MODELISATION CLIMAT : (i) procéder à des modélisations qualitatives/quantitatives de l'impact des politiques, avec ou sans mesures d'atténuation/adaptation, (ii) élaborer des termes de référence pour l'évaluation des coûts des mesures d'atténuation (par teCO2) et des coûts/bénéfices des mesures d'adaptation ; 4/ PNC : intégrer les recommandations dans les documents sectoriels ad hoc et dans le nouveau DSCR, les compiler dans un PNC en décrivant les arrangements institutionnels nécessaires à la mise en œuvre rapide de mesures phares.</p> <p>En parallèle de ces quatre étapes successives, deux actions transversales ont été menées : 1/ NEGOCIATIONS – STRUCTURATION : appuyer les négociateurs climat nationaux ("formation par l'action", car basée sur les retours d'expériences du processus d'élaboration du PNC, afin d'avoir des négociateurs plutôt "praticiens" que "théoriciens") et appuyer la structuration d'un Comité national climat ; 2/ COMMUNICATION – CO-FINANCEMENTS : diffuser largement les recommandations du PNC (i) à destination des citoyens congolais et (ii) à destination de la communauté internationale, afin de cibler les bailleurs susceptibles de soutenir le PNC.</p> <p>En conclusion, la mission a visé la fourniture d'une assistance technique réactive, pragmatique et pratique, afin d'avancer pas à pas, favoriser la formation par l'action et atteindre à court terme de premiers résultats en matière d'adaptation et atténuation.</p>